artistique en encourageant bien des efforts qui seraient peut-être restés stériles.

Pour féliciter M. J. J. Weerts du rang très honorable qu'il a conquis dans le monde des arts, nul n'était plus autorisé que le distingué président de la Société Artistique de Roubaix-Tourcoing. Il faut lui savoir gré d'avoir bien voulu accepter cette mission ; c'est un charme de plus pour la fête qui se prépare et dont la pleine réussite est, dès à présent, assurée. DE L'ÉPINETTE.

Union Catholique. — *M. de Lamarzelle à Roubaix.* — On se souvient qu'une conférence sur Madagascar devait être faite à l'Union Catholique par M. de Lamarzelle. Au dernier moment cette conférence avait dû être ajournée en raison d'un accident qui n'avait pas permis à l'honorable sénateur de se rendre à Roubaix.

Nous avons le plaisir d'apprendre que M. de Lamarzelle, profitant des vacances parlementaires, viendra dans notre ville samedi prochain 8 mai et qu'il traitera le sujet précédemment annoncé : *La France à Madagascar.*

La question n'a rien perdu de son actualité, car, en dépit des mesures énergiques prises par le général Galliéni, notre autorité n'est pas encore établie dans la grande île africaine.

On connaît d'ailleurs le magnifique talent oratoire de M. de Lamarzelle et la place importante qu'il a su prendre dans les discussions du Sénat. Récemment encore, lors de l'interpellation Fabre, il a prononcé un magistral discours qui a produit une grande sensation.

La conférence aura lieu à 8 heures 1/2, dans la salle de la Maison des Œuvres, 84, Grande Rue. Les dames seront admises.

Une brochure vient de paraître, ayant pour titre : *L'extension universitaire des Facultés catholiques à Roubaix en 1896-97.* Écrites en style élégant et clair, les quelques pages qui la composent présentent l'expérience de décentralisation tentée dans notre ville, pendant le cours de l'hiver dernier sous une forme attrayante et précise.

Le but que se sont proposés les intelligents et dévoués organisateurs des cours publics, l'empressement du public à répondre à leur chaleureux appel, les magnifiques et encourageants résultats obtenus, tout cela y est très bien décrit.

Il est facile, grâce aux succints mais fidèles résumés des savantes leçons, de se faire une idée exacte des matières qui ont été passées en revue pendant cinq mois.

Pour les personnes qui ont suivi les cours avec une louable persévérance, cette brochure sera un agréable souvenir.

Elle fera connaître aussi, à tous nos concitoyens, une œuvre véritablement intéressante et qui peut rendre de grands services à notre studieuse population.

L'extension universitaire des Facultés catholiques à Roubaix est une chose accomplie maintenant.

L'essai a été concluant et l'hiver prochain les cours s'ouvriront pour la seconde fois devant un auditoire de plus en plus nombreux.

Nous ne pouvons mieux faire en terminant cette courte notice que de nous associer entièrement au vœu formulé en ces termes par l'auteur de la brochure :

« L'œuvre commencée à Roubaix en 1896-97 ne sera pas, si Dieu le permet, un effort isolé. Les liens qui se sont formés entre l'Université Catholique et le public studieux de la ville de Roubaix sont indestructibles ; le programme ébauché sera repris et approfondi ; d'autres sujets intéressants viendront s'y ajouter et grâce à la persévérance d'auditeurs attentifs et sympathiques, l'Université augmentera d'année en année dans le monde industriel le nombre de ses disciples ; par là se trouvera grossie la phalange des hommes de bien, qui luttent pour le droit, la vérité et la justice. D'autres villes réclameront, à l'exemple de Roubaix, le bienfait d'un enseignement *si utile*, et l'Université Catholique rayonnera de plus en plus sur la région du Nord tout entière ! »

Une conférence sur l'alcoolisme. — On sait qu'une conférence sera donnée dimanche 9 mai, à huit heures du soir, salle Dominique, rue de l'Alouette, par M. le docteur Legrain, médecin en chef des asiles de la Seine et par M. le docteur Boissier, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Cette conférence aura pour sujet l'alcoolisme, ce terrible fléau qui exerce des ravages dans tous les rangs de la société. Cette conférence sera du plus haut intérêt pour tous ceux qui ont à cœur le relèvement social et nous engageons nos lecteurs à y assister.

Le pèlerinage que le *Cercle de la Concorde* fait annuellement à Notre-Dame de la Marlière, est fixé au dimanche 9 mai. La réunion aura lieu au Cercle, à 5 heures 3/4, et le départ en groupe à 6 heures, pour assister à la messe de 7 heures 1/2.

Les deux plus hautes récompenses réservées pour la brasserie de fermentation haute à l'Exposition d'hygiène et d'alimentation qui a lieu actuellement à Lille, au Palais-Rameau, ont été attribuées à MM. Dazin frères, brasseurs à Roubaix.

Ce sont le prix d'honneur de M. le ministre du commerce qui consiste *en une médaille d'or grand module et* le diplôme de grand mérite, les seuls qui aient été accordés à la brasserie.

Ces succès sont d'autant plus remarquables que l'on comptait quarante-deux exposants et c'est cependant à l'unanimité que les sept membres du jury ont donné les premiers prix à la brasserie de Beaurepaire.

Nous félicitons sincèrement nos concitoyens sans autrement nous étonner de ces magnifiques résultats, qui sont dus à l'application immédiate faite dans leur usine de tous les progrès réalisés dans la brasserie depuis vingt ans.

Le bulletin de statistique sanitaire pour le mois d'avril 1897. — Voici le bulletin de statistique sanitaire de la ville de Roubaix, pour le mois dernier :

Il y a eu 308 naissances d'enfants vivants, 193 décès (mort-nés non compris), 6 mort-nés, 159 mariages et aucun divorce. Les naissances par état-civil ont été de 263 légitimes et 45 illégitimes ; il y a eu 5 mort-nés légitimes par état civil et 1 illégitime.

Les décès (mort-nés non compris), se répartissent de la façon suivante : Coqueluche, 3; diphtérie, 2; phtisie pulmonaire, 25, autres tuberculoses, 5; cancers et tumeurs, 8; méningite simple, 2; congestion et hémorrhagies cérébrales, 10; ramollissement cérébral, 2; maladies organiques du cœur, 15; bronchite aiguë, 10; bronchite chronique, 17; pneumonie, broncho-pneumonie, 11; diarrhée, gastro-entérite, dysenterie, 32.

Maladies chotéiformes, 1, fièvre et péritonite puerpérales, 1; débilité congénitale, vice de conformation, 9; senilité, 12; suicide, 1; causes de mort, 28; causes restées inconnues, 2.

La bénédiction du drapeau de la société « Les décorés de la médaille coloniale ». — La bénédiction du drapeau de la société des médaillés coloniaux, aura lieu, dimanche 9 mai courant, en l'église Saint-Martin, à midi. De nombreuses sociétés de musique et d'anciens militaires prêteront leur concours à cette fête patriotique.

Le drapeau des médaillés coloniaux est exposé en ce moment chez M. Carpentier, marchand tailleur, rue de la Gare. Sa hampe est surmontée d'un fer de lance au milieu d'un croissant où sont accrochées les médailles du Tonkin, de Madagascar, du Dahomey et de l'Algérie.

Une descente de parquet. — Nos lecteurs ont encore présente à la mémoire l'affaire des charbonnages de Jemmapes-sur-Sambre, dont les principaux acteurs furent arrêtés il y a quelque temps.

Le parquet, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Doré, est descendu à Roubaix mercredi après-midi et a entendu, à l'Hôtel-de-Ville, une dizaine de personnes victimes de cette escroquerie.

L'instruction a pris fin vers quatre heures et demie et le parquet est ensuite retourné à Lille.

La grève des tisserands. — Plusieurs ouvriers tisserands grévistes de la maison Harinkouck, fabricant rue de Havai, ont repris le travail mercredi.

Au cours d'une entrevue avec les grévistes, M. Harinkouck leur a fait part que s'ils ne reprenaient pas le travail, il déposerait leur livret au greffe du conseil des prud'hommes.

Un homme qui tombe malade dans un estaminet. — Un inconnu est tombé malade en entrant mercredi matin, vers six heures et demie, chez M. Devos, cabaretier, rue Magenta.

M. le docteur Lepoutre, mandé aussitôt, a constaté que le malheureux avait été atteint d'une hémorragie cérébrale et l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Le malade ne possédait sur lui aucun papier pouvant établir son identité.

Il paraît être âgé d'une cinquantaine d'années, a les cheveux et sourcils roux grisonnants, le front large et découvert, le nez long et mince, la barbe rousse et la moustache coupée en brosse. Il était vêtu d'un pantalon en coton rayé gris et noir, d'un paletot en velours marron, d'un gilet en coton à petits carreaux gris et noir, d'une casquette noire et d'une chemise à carreaux. Il portait aux pieds des chaussettes roses et des bottines à lacets garnies de clous.

Un homme qui tombe d'inanition, rue Pauvrée. — Les personnes qui passaient, mardi après-midi, rue Pauvrée, virent un homme qui marchait avec peine, s'affaisser tout à coup sur la chaussée. On s'empressa de le relever et de le transporter chez Mme Mouneveux, cabaretière, où il reçut des soins qui lui firent reprendre ses sens.

Interrogé, il déclara se nommer Henri Levêque, teinturier, âgé de 48 ans, demeurant rue de Gand, 255, à Tourcoing, et n'avoir pas mangé depuis deux jours. Peu de temps après, le malheureux a pu retourner seul à son domicile.

IL EST A 3.10 le Kilog, le délicieux beurre d'Oostcamp, frais tous les jours, garanti pur ; rue du Bois 43, et dépôts succursales. 19936

Un suicide rue de la Guinguette. — Mercredi matin, vers cinq heures, un tisserand, Désiré Lambaere, âgé de cinquante-deux ans, demeurant rue de la Guinguette, cour Mulliez, s'est jeté dans le canal au quai de Dunkerque.

Plusieurs ouvriers qui se rendaient à leur travail furent témoins de la tentative de suicide et se portèrent au secours du désespéré qu'ils parvinrent, non sans peine, à saisir et à ramener sur la berge.

Transporté dans une maison voisine, Désiré Lombart y reçut les premiers soins et put retourner peu de temps après à son domicile.

Cependant, le malheureux devait mettre son triste projet à exécution.

L'après-midi, vers quatre heures, Mme Lambaere, étonnée de ne pas voir son mari ouvrir la porte et craignant un malheur, alla prévenir les agents au poste du pont Morel.

Ceux-ci parvinrent avec beaucoup de peine à pénétrer dans la maison, dont la porte avait été barricadée intérieurement.

En entrant, un lugubre spectacle les attendait ; ils aperçurent Désiré Lambaere pendu dans la cuisine.

M. Villon, commissaire de police, prévenu du suicide, a fait transporter le cadavre à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Une double arrestation pour vol. — L'agent de sûreté Berle, qui passait, mardi soir, rue de Lannoy, a reconnu et arrêté un jeune homme de 18 ans, Richard Vercauteren, journalier, demeurant rue de Flandre.

Ce jeune homme, qui est inculpé de vol d'une somme de 18 francs et d'une montre, au préjudice de M. Pierre Taymons, journalier, rue Kléber, à Croix, a été écroué au dépôt de police du 3e arrondissement.

Vercauteren a été interrogé mercredi matin par M. Chapé, commissaire de police, auquel il fit des aveux et déclara avoir pour complice un de ses amis, Charles Vandevoorde, journalier âgé de 26 ans, demeurant boulevard Gambetta. Ce dernier fut arrêté peu de temps après.

Une arrestation pour tentative de vol. — Mardi après-midi, Désiré Bauduin, domestique au service de M. Mulaton, teinturier, à Blanc, s'aperçevait de la disparition d'une somme de 3100 francs qu'il venait de toucher à la banque Verley-Decroix et qu'il avait déposée dans sa voiture.

Les soupçons se portèrent aussitôt sur l'homme qui l'accompagnait dans sa tournée, le nommé Marie Edmont, âgé de vingt-cinq ans, demeurant rue de Sébastopol, 29, à Roubaix.

Désiré Bauduin se dirigea avec son véhicule au poste de sûreté, rue Neuve, où il fit part de ses soupçons à l'agent Cochez et le pria de visiter sa voiture. La servante en se trouvant la somme fut trouvée sous des balles de coton. Cette découverte laissa planer des doutes sur Marie Edmont qui était légèrement pris de boisson.

Conduit au commissariat de police de la rue des Arts, il fut interrogé par M. Lecomte, commissaire, et, malgré ses dénégations, son arrestation fut maintenue comme inculpé de tentative de vol.

Les accidents. — Une boîneuse de la filature de M. Désiré Wintux-Florin s'est contusionné l'index de la main droite en nettoyant son métier.

La blessée, Jeanne Rotsin, âgée de quinze ans, a pu regagner son domicile, rue St-Jacques, à Croix, après avoir reçu les soins de M. le docteur De Gandt, qui lui a ordonné un repos de huit jours.

— Mardi après-midi, un tileur de laines, Jules Cornu, âgé de seize ans, travaillant chez M. Oscar Benoist, négociant, rue de l'Ouest, a fait une chute dans un escalier de l'établissement et fut relevé avec une plaie de deux centimètres à la tête.

M. le docteur Largillière, qui lui a donné les premiers soins, n'a pu se prononcer sur la gravité de la blessure.

— Un tileur de la maison Motte frères, rue des Longues Haies, a fait un effort qui lui a occasionné des douleurs dans les reins, en voulant remettre une corde à son métier en marche.

L'ouvrier, Florimond Christian, âgé de 36 ans, demeurant place du Trichon, cour Tiliers, a reçu les soins de M. le docteur Godefroy.

Un accident rue de Maubeuge. — Un petit garçon de cinq ans, Henri Vandermeeren, dont les parents habitent rue de Maubeuge, fort Lordan, 27, est tombé mercredi matin, en jouant chez lui avec son petit frère, et dans sa chute, s'est fracturé la cuisse gauche.

M. le docteur Godefroy, qui lui a prodigué les premiers soins, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Croix. — *Quintuple arrestation.* — Une plainte a été portée par M. Duflot, cabaretier, « au Progrès », contre cinq individus qui lui ont dérobé et brisé dimanche dernier un garage de vélocipèdes.

Après une enquête, M. le commissaire a découvert que les auteurs de cet acte malveillant sont les nommés Dewitte César, Plouvier Albert, Cierbois Alphonse, Gaudin Alfred et Dhondt Jean, tous âgés de 19 ans et demeurant, les quatre premiers dans la Grande-Rue et le dernier rue Lavoisier.

Ces jeunes gens qui étaient en goguettes dimanche soir, s'étant emparé du garage vers neuf heures et demie, l'emportèrent près de l'église, où ils le brisèrent.

Lannoy. — *La grève de la filature Parent-Montfort.* — Mercredi matin une essai de conciliation a eu lieu dans une des salles de la mairie, devant M. Desaint, juge de paix. Il n'a pas abouti.

En conséquence, le chômage continue et la situation ne fait que s'aggraver.

— *Une arrestation.* — La gendarmerie de Lannoy, sur l'ordre du procureur de la République, a mis en état d'arrestation Florimond Duquesne, 50 ans, sans profession et domicilié Croix, qui se trouvait en vagabondage.

Il est de plus inculpé d'avoir proféré des insultes contre M. Hespel, huissier à Lannoy.

Duquesne a été écroué pour être conduit à Lille.

Leers. — Nous sommes heureux d'annoncer que la santé de M. l'abbé Toupet, curé de la paroisse, continue à s'améliorer. Le vénéré pasteur peut faire chaque jour quelques promenades sur une voiture dans son jardin.

Chéreng. — *Une rixe.* — Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Lannoy au sujet d'une rixe qui a éclaté mardi entre plusieurs individus au cours d'une discussion survenue pour affaires personnelles.

Dans la bagarre, une femme Descamps aurait reçu plusieurs contusions à la tête et aux jambes. Elle a porté plainte contre ses agresseurs, les frères Jules et Auguste Agache, et Emile Delannoy. Le mari de la plaignante, sénateur Descamps, aurait pris part à la lutte.

Nous rappelons à nos lecteurs que nous tenons à leur disposition les **Propos de Robinette**, formant un volume de 300 pages, marqué trois francs, en prix **1.75** à la librairie du *Journal de Roubaix*. 18310

Pour les fourrures et lainages n'employez que

LA LAURENTINE

Spécifique énergique, formé d'un mélange de substances appropriées, garantit efficacement des atteintes des insectes les laines, fourrures et autres tissus. Son odeur saine autant que pénétrante en fait même un antiseptique sérieux. — Le paquet 0,40 centimes. — Pharmacie DELABARRE, 51, rue d'Inkermann. 19613-23235

ŒUFS FRAIS, 13, Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 francs le cent.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

LA PUBLICITÉ

Il y a des gens qui disent : « Je ne veux pas faire de publicité ; je n'en ai pas besoin. *A bon vin point d'enseigne!*

Quelle erreur ! Tout le monde aujourd'hui a besoin de la publicité. Comment voulez-vous que le public sache que vous vendez « *du beau, du bon et pas cher* », si vous ne le lui dites pas? Et quel moyen plus sûr de le lui dire que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tout le monde

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART

FABRICATION SUPÉRIEURE

MOREL-GOYEZ, **tapissier décorateur,**

LILLE, 19 et 27, Rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

La fête de Jeanne d'Arc. — C'est dimanche prochain que se célèbre la fête de Jeanne d'Arc. Nous sommes persuadé que, comme les années précédentes, les habitants de Tourcoing s'uniront dans un même élan de patriotisme pour rendre un solennel hommage à la mémoire de la grande Française en pavoisant les maisons aux couleurs nationales.

Échantillons de Tartans. — La Chambre de commerce de Tourcoing vient de recevoir une collection d'échantillons de tartans pour doublures, de fabrication des Pays-Bas, qui lui est offerte, pour son Musée commercial, par la Chambre de commerce française de Charleroi.

Cette collection est tenue à la disposition des intéressés au secrétariat de la Chambre de commerce, où elle est visible tous les jours de onze heures à midi.

Les trottoirs. — Nous n'aurons rien appris de nouveau, quand nous aurons dit une fois de plus que les trottoirs de Tourcoing sont dans un état déplorable d'entretien pour la plupart. On y a employé les matériaux les plus disparates, dont le plus souvent on n'aurait pu tirer parti ailleurs : larges dalles plus ou moins régulières; pavés du rebut, etc.

On rencontre fréquemment des affaissements qui forment des espèces de réservoirs où l'eau séjourne plus ou moins longtemps et qui ne sont pas sans danger, le soir surtout, pour les piétons; ou bien ce sont des grès qui manquent et la circulation est alors rendue encore bien plus dangereuse.

Au mois de novembre dernier, une femme de la rue Saint-Pierre, une marchande, posa le pied dans un trou existant au milieu d'un des trottoirs de cette rue, par suite de l'absence d'un pavé; la pauvre femme, qui est d'un certain âge, se blessa si grièvement à la jambe, en tombant, qu'elle ne peut encore marcher sans appui.

Il est une autre cause qui rend le passage de certains trottoirs très dangereux — et nous appelons sur ce point l'attention du service de la voirie — : ce sont les portes plates de cave, en tôle ou en bois, qui sont bien rarement de niveau avec le trottoir, et qui, quelquefois, ne sont pas établies suivant les prescriptions du règlement.

Il existe, à l'entrée de la rue de Gand, une de ces portes en fer qui emprunte toute la largeur du trottoir ; elle a déjà subi des réparations, mais elle fait de nouveau saillie ; mercredi, vers une heure de l'après-midi, une jeune ouvrière qui marchait très vite pour se rendre à son travail, buta contre cette porte, tomba en avant de toute sa hauteur et se blessa assez gravement aux genoux et aux mains.

Les courses de Tourcoing. — C'est le dimanche 16 mai qu'aura lieu notre grande réunion sportive à l'H ippodrome du Brun-Pain. Elle s'annonce pour devoir être très brillante et devoir confirmer pleinement, sinon dépasser les succès antérieurs.

Nous aurons l'occasion de publier les engagements pour les diverses épreuves, mais nous tenons à dire, dès maintenant, qu'on peut se procurer des cartes pour les courses du 16 mai chez MM. Lemaire, Dervaux, Émile Frère, Rossour et Watteuw, imprimeurs, et chez M. Heller, débitant de tabac, Grand'Place.

Le mois de mai à la chapelle N.-D. de la Marlière. — Ainsi que nous l'avons annoncé, nous donnons aujourd'hui l'horaire des exercices et pèlerinages particuliers qui auront lieu ces jours :

Dimanche 9 mai, à 7 heures 1/2, pèlerinage du Cercle Saint-Eloi de Roubaix, avec messe célébrée par M. l'abbé Vaillant, directeur.

A 8 heures 1/2, pèlerinage d'un cercle de la paroisse St-Joseph (Croix-Rouge), qui, la veille, auront reçu la première communion.

Jeudi 13, à 8 heures 1/2, messe pour la Conférence des Dames.

Les accidents de travail. — En descendant de sa voiture, Victor Varlet, âgé de 31 ans, demeurant rue de Lille, domestique chez M. Félix Desurmont, rue d'Austerlitz, glissa sur le marchepied et se fit en tombant une entorse du cou-de-pied gauche.

La guérison demandera une quinzaine de jours, d'après M. le docteur Bernard.

Chute d'un tapissier. — François Acke, âgé de quarante-cinq ans, demeurant rue Hoche (anciennement rue Debuchy), tissérand chez MM. Lorthiois frères, était monté sur son métier pour faire quelques arrangements; en se retournant pour descendre il perdit l'équilibre et se fit, en tombant sur le sol, une plaie profonde au-dessus du genou gauche.

Il a reçu les soins de M. le docteur Brunet et devra conserver un assez long repos.

Les voitures à bras. — Par un article du règlement de voirie il est interdit de circuler en ville avec une baladeuse ou voiture à bras, autrement qu'en la tirant à soi ; c'est-à-dire, les brancards en avant ; et non en la poussant. Cependant, c'est plutôt le contraire qu'on voit le plus souvent sur les rues. On comprend que, quand on se fait aider par un chien, la seconde manière soit sans comparaison la plus avantageuse ; mais elle pourrait amener de graves accidents, comme le prouve le fait suivant, qui s'est produit rue Saint-Pierre, mercredi, vers dix heures du matin.

Un jeune garçon poussait une charrette à bras ; par suite de sa petite taille, les brancards étaient baissés et le fond de la voiture relevé, de manière que le conducteur ne pouvait voir, arrivant en sens inverse, la voiture d'un épicier ambulant, M. H..., de Mouvaux.

Le cheval atteint au poitrail se cabra et il ne s'en est fallu que de bien peu que les deux pieds de devant ne retombassent sur la tête du jeune imprudent.

Le cheval a reçu quelques égratignures.

A la brigade de douane de la Marlière. — Nous apprenons la nomination du sous-brigadier Gilliotin, comme brigadier à la brigade de Sainghin.

Deux préposés ont également reçu leur changement. Ce sont MM. Plucheux, nommé à Fives et Dubar, à Cherêng.

Roncq. — *Un accident de voiture au Vinage.* — Mardi soir, vers sept heures, un accident de voiture qui aurait pu avoir des suites fâcheuses s'est produit sur la route du Blanc-Four à Bousbecque au hameau du Vinage.

Un jeune garçon de nuit aux, Henri-Joseph Eggermans, voulant traverser le pavé butta malheureusement et tomba.

A ce moment arrivait le lourd chariot d'un entrepreneur de Tourcoing; l'un des chevaux, très ombrageux, par suite de la chute de l'enfant, prit peur et se cabra. Le domestique, sans perdre sa présence d'esprit, réussit à maîtriser l'attelage, mais pas assez vite cependant pour épargner au jeune garçon un coup de pied du cheval qui lui brisa l'humérus du bras droit.

M. Gaitsel, appelé en toute hâte, a réduit la fracture; l'état du malade est assez satisfaisant.

Mouvaux. — *Un accident de voiture.* — M. Georges Dubrulle, camionneur, conduisait une triqueballe, rue Mirabeau, quand, par suite d'un faux mouvement, l'une des grandes roues lui passa sur le pied et lui écrasa l'orteil.

Mouvaux les Franos. — *A l'église St-François.* — Un obit sera chanté aujourd'hui jeudi, à dix heures et demie, pour M. Paul Dubrulle, ancien juge au Tribunal et membre de la Chambre de Commerce.

Communications

FÉDÉRATION DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS. — Le président prie les membres de la Fédération et en particulier les médaillés coloniaux, d'assister à la bénédiction du drapeau de la Société dite « La Société de l'Armée Coloniale de Roubaix » qui aura lieu dimanche prochain, 9 courant, à midi, à l'église Saint-Martin.

Réunion au café Leclercq, à dix heures et demie précises, pour se rendre en groupe au siège de la dite société *Grande-Rue*, n° 77.

Les insignes sont de rigueur et les médaillés des différents ordres sont priés de porter cette distinction.

Le Président : L. FOURMENTIN.

LILLE

Dans sa revue de la semaine, le spirituel chroniqueur de la *Dépêche*, O DE LA DRÔLE, parle, en ces termes d'un incident du Conseil général, que nos lecteurs connaissent :

« Le citoyen Devernay donne à tout ce qu'il touche un cachet véritablement spécial.

» Je n'entends point, par ces mots, faire allusion à l'eil poche de l'honorable président du conseil de préfecture.

» Ca, c'est affaire entre la Justice expéditive et le non moins expéditif conseiller général des Moulins.

» Deux mois de prison par défaut... : nous attendrons que l'affaire revienne sur opposition.

» Je me reporte simplement, par la pensée, à cette séance du conseil général du Nord, classée d'emblée parmi les éphémérides de l'Histoire, — 27 avril 1897, — grâce à un incident que ce journal a cru devoir gazer en ces termes :

« La salle commence à se vider et M. Devernay fait remarquer que l'on n'est plus en nombre pour délibérer.

» Une voix. — Tout à l'heure, on a bien dû aller chercher un de vos collègues dans les couloirs.

» M. Devernay prononce alors quelques mots que nous ne pouvons transcrire ici.

» M. Dubois, président. — Je vous prie de vous servir de termes plus parlementaires. L'assemblée n'est pas habituée à un pareil langage. »

» Quel est donc ce mystère et qu'a pu dire M. Devernay ? — se sont demandé les curieux.

» Ma foi — c'est pourtant bien simple...

» Si j'écrivais en latin, je me risquerais à le répéter tout bonnement ; si j'écrivais en anglais... « je le répéterais tout de même... » *J'en serais quitte pour ajouter : Shocking !* ou *Honni soit qui mal y pense !* et le tour serait joué.

» Mais, j'écris en français, ou, du moins, je m'applique à ne pas trop m'en écarter, et l'on affirme que le lecteur français veut être respecté.

» A d'autres points de vue, il n'y paraît guère de nos jours... !

» Seulement, d'autres journaux, en excellent français, d'ailleurs, n'ont pas hésité à renseigner complètement leurs lecteurs ; donc, à mon tour, je mets les pieds dans le plat et je vais vous répéter ce qu'a dit le citoyen Devernay.

» Hé bien, il a dit : Pétais alle...

» Comme c'est bête...! Voilà que je n'ose plus vous dire ou il était alle.

» Attendez-moi un instant... ; je vais chercher des périphrases.

» Je ne sais pas comment disaient les Gaulois nos ancêtres, mais je suis bien sûr qu'ils avaient un mot drôle ; en tous cas, ils ne devaient pas appeler ça la buvette.

» Nos bons aïeux, restés un peu Gaulois, qualifiaient cette endroit écarté de « garde-robe » ou de « cabinet d'histoire naturelle ».

» Dans ma jeunesse, on s'acquittait d'une « petite commission », et, pour obtenir, pendant la classe, cette faveur méprisée, on faisait claquer ses doigts d'une manière spéciale en criant : « Maïeu ! J' peux ? »

» Mais, certaines maisons très respectables, on est, en pareille circonstance, autorisé à « visiter la *galerie* »

» A la caserne, on va chez Jules, ou chez Thomas...

» Mais nulle part, même à la caserne, on ne raconte platement ce que l'on y a été faire.

» Gulliver, lui-même, chez les Lilliputiens, disait :

» Je viens d'aller éteindre un incendie !

» Somme toute, l'honorable conseiller général du canton Sud pouvait répondre :

» Je me suis absenté, parce que je ne pouvais m'en rapporter à personne du soin de me représenter là où j'avais affaire.

» Évidemment, on ne comptait pas sur lui pour importer à la Préfecture du Nord les *habitudes* et le langage de la Cour, mais il aurait pu dire un peu moins crûment :

» *J'en* reviens !

***

» Hé bien ! le citoyen Devernay Gustave est né sous une heureuse étoile.

» Chacune de ses algarades lui vaut une avalanche de congratulations. Chez lui, les télégrammes, les lettres, les adresses affluent de toutes parts, et l'immense notoriété de ce veinard s'en accroît d'autant.

» Naguère encore, l'une des notabilités les plus en vue du monde bruxellois lui écrivait en ces termes flatteurs :

« Bruxelles, 30 avril 1897.

» Monsieur et cher collègue,

» Permettez à un vieux praticien de vous adresser ses plus cordiales félicitations.

» Votre attitude, au Conseil général du Nord, est celle d'un citoyen qui a le courage de ses actes.

» Non seulement vous faites ce que vous dites, mais vous n'hésitez pas à dire ce que vous faites... ; combien j'admire les hourras de votre trempe !

» Depuis lamitié trois siècles que je prêche d'exemple sur le passage de mes concitoyens, depuis que le murmure de ma fontaine leur dit : *Bois l'eau !* j'apprécie chaque jour davantage les paroles de ce grand écrivain.

» Ce que l'on conçoit bien *s'énonce* clairement... »

» Il vous sied d'ajouter, cher et honoré collègue :

» Et les mots pour le dire arrivent aisément. »

» Peut-être votre augmentation est-elle moins solide, vos déductions moins sûres que celles de notre camarade Steger, mais, à son éloquence un peu compacte, combien je préfère les qualités étincelantes de votre debit !

» Lidée, chez nous, coule de source, et l'expression jaillit naturellement.

» Enfin, vous bravez les préjugés d'une sotte pudibonderie que la forme satirique effarouche.

» Voiler à demi la pensée est *presque toujours* un remède pire que le mal, et vous ne l'ignorez pas : Plus on veut éviter les mots épicés, pis c'est.

» Et d'ailleurs, comme disait l'Gène : Ous-qu'y a d'la gêne, y a pas d'plaisir !

» Bon courage !

» Continuez à tracer sur le sol de votre beau département le sillon de toutes les libertés, et veuillez agréer, cher et affectionné collègue, la *déliquescente* expression de mon internationale sympathie. » MANNEKE-PIS.

» Cette importante communication du vénéré président de la société de pisciculture bruxelloise a été affichée par les soins de la *Municipalité* lilloise dans tous les cabarets collectivistes, et notamment au bar de l'Hôtel de ville où nos édiles ont établi, comme on sait, une succursale de leurs bureaux.

» Et voilà pourquoi, pendant la soirée du 1er mai, la fanfare des *Travailleurs* exécutait, dans la rue de Fâbours, les meilleurs morceaux de son répertoire.

» Ces farouches prolétaires manifestaient à l'unisson avec « le plus ancien bourgeois de Bruxelles. »

» Comme quoi les revolutionnaires savent, à l'occasion, mettre un peu d'eau dans leur vin ! » O. DE LA DRÔLE. »

LA CATASTROPHE DE PARIS

ET LA RÉGION DU NORD

Parmi les malheureuses victimes de la terrible catastrophe du Bazar de la Charité à Paris figurent plusieurs personnes que des liens de parenté et d'amitié unissent à la région du Nord, et spécialement à Roubaix et à Lille.

Mme la comtesse Mimerel et Mme de Gosselin

On sait que Mme la comtesse Mimerel et sa mère, Mme la marquise de Gosselin, ont péri dans l'incendie.

Le corps de la comtesse Mimerel, complètement carbonisé, a été reconnu mardi soir, au Palais de l'Industrie, et ramené chez M. le comte Mimerel, 5 bis, rue de Berry.

Mme la comtesse Mimerel avait épousé, il y a à peine trois ans, un Rothuisien, fils du vicomte Mimerel, et arrière petit-fils de l'ancien sénateur, sous l'Empire.

La famille Mimerel habitait, rue du Grand-Chemin, un hôtel, qui vient d'être démoli, et dont le jardin a été en partie, transformé en une rue qui porte le nom de rue Mimerel.

Mme la comtesse Mimerel, la victime, était la nièce par alliance de M. Eugène Delemer avocat, au barreau de Lille.

Le bruit avait couru que M. le comte Mimerel avait disparu dans la catastrophe, mais cette nouvelle est heureusement controuvée.

La famille de M. Hoskier

La famille de M. Hoskier, le banquier bien connu, a été cruellement éprouvée. Sa femme, Mme Hoskier, est morte, ainsi que sa fille, Mme Rolland-Gosselin. Une autre de ses filles, Mme de Guitaut, a tenu pendant longtemps la main de sa mère, cherchant à fuir avec elle, puis les deux femmes ont été brusquement séparées : l'une de l'autre et Mme de Guitaut a pu seule sortir saine et sauve. M. Hoskier est à Saint-Pétersbourg depuis trois jours.

Mme Rolland Gosselin

Mme Rolland-Gosselin est apparentée à plusieurs familles de Lille ; elle était la belle-sœur d'un Lillois, M. Maquelier-Rolland-Gosselin et la nièce de Mme Masse-Morisse. Une de ses belles-sœurs est religieuse dans un monastère de Lille.

La victime de la catastrophe de la rue Jean-Goujon est la femme de l'agent de change à la Bourse de Paris.

Mme la baronne de Saint Didier

Mme la baronne de Saint Didier, la présidente de l'œuvre des Saints-Anges, était bien connue à Lille. Elle était veuve de M. de Saint-Didier, administrateur de la Compagnie du chemin de fer du Nord qui, au moment de la guerre, fut chargé de la direction des services de cette Compagnie qui avaient été transférés à Lille.

Elle avait gardé de nombreuses relations dans cette ville et, il y a quelques jours encore, elle envoyait un lot pour la tombola de la Société de charité maternelle. Cette bonne et respectable dame consacrait du reste une grande partie de sa fortune à des œuvres de charité.

Le *Figaro*, à propos de Mme de Saint-Didier, donne le souvenir suivant :

« Tandis qu'on nous apprenait la mort lamentable de Mme la baronne de Saint-Didier, la poste nous apportait à huit heures du soir une carte de cette dame qui, dimanche dernier et qu'elle avait mise seulement à la poste hier avant de se rendre rue Jean-Goujon. La mention suivante, mise au dos de l'enveloppe, nous expliquait la cause de ce retard : *Lettre retrouvée dans des papiers où elle avait été mise par erreur.*

» Nous avions adressé à Mme de Saint-Didier une invitation pour notre séance musicale de lundi et elle avait tenu à s'excuser de n'y pouvoir assister. Sa carte, arrivée dans nos bureaux, après sa mort, était ainsi conçue :

MADAME LA BARONNE DE SAINT-DIDIER

» Très reconnaissante de l'invitation qu'elle vient de recevoir, a le regret très vif de ne pouvoir s'y rendre, devant présider son comptoir à la vente du Bazar de la Charité. »

» Mme la baronne de Saint-Didier, ou le voit, faisait passer la bienfaisance avant le plaisir.

» L'ironie de la vie n'est-elle pas tout entière dans ce bout de carton, encadré de deuil, et nous apportant peut-être les derniers mots tracés par une *âme de bien qu'une mort brutale* allait saisir.

» Avant-hier, à l'inauguration du Bazar de la Charité, Mme la baronne de Saint-Didier se faisait une joie de la surprise qu'elle réservait aux dames vendeuses qui l'assistaient. Elle annonçait, en effet, à l'un de nos collaborateurs qu'elle préparait une fête à leur intention pour le 16 mai. »

NORD

Un accident de voiture au Petit-Ronchin. — Deux enfants blessés. — Mardi, vers sept heures du soir, le cheval de M. Spriet, boucher, s'emballa sans que son conducteur put l'arrêter. Des enfants qui jouaient dans la rue furent renversés et l'attelage alla se briser contre la barrière du chemin de fer.

Les enfants Louis Synave et Edouard Bisboche sont gravement blessés, mais leur état n'est pas désespéré.

Le cheval avait les membres brisés; il a dû être abattu. Quant à la voiture, elle a été réduit en miettes.

PAS-DE-CALAIS

Un grave accident aux mines de Lens. — Un tué. — Trois blessés. — Un groupe d'ouvriers mineurs était occupé à perforer, dans la fosse n° 7 des mines de Lens, à Winglès, quand soudain une mine bourrée la veille, qui avait raté, fit explosion.

Le nommé Lécuttiez, chef de fosse, a été tué; trois autres ouvriers sont grièvement blessés. Cet accident a vivement impressionné la population minière.

ÉTAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du mercredi 5 mai.* — Alphonse Hiroux, rue de la Redoute, 129. — Jeanne Bury, rue des Longues-Haies, 20. — Aline Vandycke, rue du Tilleul, impasse Saint-Louis, 23. — Marie Truyen, rue Clarquisat. — Valentine Delfour, rue Plutarque, 22. — Amandine Laethem, Hôtel-Dieu. — Georges Bert, Hôtel-Dieu. — Jean Vendenbavtrie, rue Brezin, 13. — Louis De Wyndt, rue d'Alger. — *Mariages.* — Alphonse Picavet, 24 ans, magasinier, rue de l'Epeule, 71 et